

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 17 novembre 2009

LETTRE DU 17 NOVEMBRE 2009

Bien le bonjour chez vous

Voici que la mi-novembre nous entraîne pernicieusement dans la « grisaille » d'une période qui loge dans la fourchette du temps dite de l'*entre-deux saison*.

Grisaille écrivais-je, me référant aux souvenirs qui vont s'amenuisant d'un automne remarquable par la richesse et la variété des couleurs dont la végétation s'est si joliment affublée. *Grisaille* écrivais-je, me référant aux longues semaines au cours desquelles souffle la bise hivernale qui annonce la venue prochaine des *Noëls tout blancs*.

Il en va de même pour la communauté universitaire qui entre dans la grisaille qui recouvre deux étapes charnières du calendrier des activités du Comité de consultation pour la nomination du recteur (rectrice). Qu'en est-il au juste? **Tout d'abord**, vient de se terminer la période des audiences au cours de laquelle le Comité a reçu les personnes désireuses de présenter leur point de vue. À ce sujet, vous savez déjà que les porte-parole du Conseil ont rencontré le Comité le 1^{er} octobre dernier et ont fait valoir les points majeurs du Mémoire soumis. **Dans un deuxième temps**, et tout au long du mois de novembre, le Comité rencontrera les candidats fournissant aux uns l'occasion de présenter les points saillants de leur candidature et aux autres, celle d'étoffer les éléments qui les conduiront à évaluer les candidatures.

Note . Il est bon de signaler que le Comité de gouvernance du Conseil de l'Université participe à ce processus d'évaluation des candidatures. Cette disposition découle du désir des instances en cause de participer pleinement au processus de sélection.

En conformité avec le calendrier de ses travaux, le Comité consacrera le mois de décembre à ses délibérations en vue du dépôt (décembre 2009 ? janvier 2010) de son rapport au Conseil de l'Université. À telle enseigne, il est à prévoir que les canards de toutes plumes circuleront tant est vif l'espoir que l'arrivée du nouveau recteur permettra de remettre l'horloge du financement de l'UdeM à l'heure de ses besoins et à la lumière du rayonnement international de l'établissement.

ET LA VIE CONTINUE

Il faut rappeler, en tout premier lieu, que la communauté universitaire continue de subir les inconvénients majeurs que lui impose le sous-financement chronique de

l'enseignement supérieur. Par contre, le rayonnement de l'Université - à quelque niveau que ce soit (local, national, international) - continue d'être reconnu par la qualité et l'intensité des activités d'enseignement et de recherche. Bravo! Trois fois bravo! pour le corps professoral, source de ce rayonnement. On n'en voudrait pour preuves que les heureux événements que voici.

ACFAS

Lors du gala (8 octobre) des Prix de l'ACFAS 2009, l'UdeM a obtenu cinq des huit récompenses destinées aux chercheurs. De plus, trois étudiants ont reçu des prix pour l'excellence de leur thèse et deux étudiants pour leur article de vulgarisation. En l'occurrence, il s'agit des personnes suivantes :

Chercheurs : **Alain Caillé** (physique) : Prix Adrien-Pouliot : coopération scientifique avec la France; **Isabelle Peretz** (psychologie) : Prix Jacques-Rousseau : multidisciplinarité; **Jean-Guy Vaillancourt** (sociologie) : Prix Michel-Jurdant : sciences de l'environnement; **Yoshu Bengio** (informatique) : Prix Urgel-Archambault : sciences physiques, mathématiques, informatique et génie et **Suzanne Rivard** (HEC) : Prix Marcel-Vincent 2009 : sciences sociales.

Étudiants : Prix de l'Association des doyens des études supérieures pour l'excellence de leur thèse : **Karine Cellard** (sciences humaines et sociales, arts et sciences); **Anne Lise Broadbent** (sciences naturelles et génie) et **Anne Gallagher** (sciences de la santé).

Étudiants : Concours de vulgarisation de la recherche de l'ACFAS : **Fabienne Samson** texte sur l'autisme et **Marie-France Marin**, texte *La fin d'un cauchemar*.

Il convient de féliciter tout particulièrement nos deux collègues de l'APRUM, Alain Caillé et Jean-Guy Vaillancourt , pour les prix qu'ils se sont mérités.

PRIX DU QUÉBEC

Quatre membres de la communauté universitaire viennent d'être reconnus par l'attribution d'un des prestigieux Prix du Québec. Il s'agit de **Gilles Bibeau** (anthropologie) récipiendaire du Prix Léon-Gérin : sciences humaines; de **Monique C. Cormier** (linguistique et traduction) pour le Prix Georges-Émile-Lapalme : qualité et rayonnement de la langue française; de **Otto Kuchel** (médecine), pour le Prix Wilder-Penfield : scientifique du domaine biomédical et de **Luc Vinet** (physicien, mathématicien et présentement recteur de l'UdeM) qui reçoit le Prix Armand-Frappier : recherche, administration et promotion de la recherche.

Des renseignements plus détaillés sont disponibles via le journal FORUM ou sa version électronique et via le site de l'APRUM [www.aprum.umontreal.ca] à l'une ou l'autre de ses rubriques : « Nouvelles récentes » et « À l'honneur ».

NOTICE NÉCROLOGIQUE

Note liminaire : Les propos qui suivent sont largement tirés, et sont cités verbatim, de l'homélie prononcée lors des funérailles du disparu par notre collègue le Dr Marcel Rheault.

Tout récemment, soit le 8 juillet 2009, décédait à l'âge de 94 ans, le **Dr Jean-Paul Cholette** éminent chirurgien retraité dont la carrière professionnelle s'est déroulée à l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal. Après ses études au Collège de Montréal, il entreprend des études en médecine à l'UdeM puis se spécialise en chirurgie. Par la suite, le Dr Cholette fait un stage de *Fellowship* à Boston et fréquente, de ce fait, des centres réputés tels le *Peter Bent Brigham Hospital* affilié à la *Harvard Medical School*.

De retour à Montréal (1950), il intègre le Département universitaire de chirurgie, dirigé par le Dr Jacques Bruneau, et apporte avec ce dernier une importante contribution à la bonification des programmes de chirurgie générale et de chirurgie thoracique. De fait, il devient directeur du programme universitaire de chirurgie cardiaque, vasculaire et thoracique.

Sur le plan professionnel, il a joué « un rôle important dans l'enseignement de la chirurgie auprès des centaines de résidents. Il est devenu le mentor, le modèle à imiter. Une caractéristique de sa pratique chirurgicale était son grand souci de minutie lors de la dissection des tissus. Il a fait comprendre à ses assistants l'importance de la délicatesse dans la manipulation des tissus lors de toute intervention chirurgicale. Ses résultats opératoires, avec un minimum de complication postopératoire, étaient ses meilleurs arguments. »

Le rayonnement du Dr Cholette « sur la scène chirurgicale nationale et internationale s'est manifesté par ses *fellowships* au Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada et à l'*American College of Surgeons*. Il a été membre de l'Association des chirurgiens universitaires du Canada, de l'Association des chirurgiens généraux du Canada, de la Société internationale de chirurgie et de l'Association française de chirurgie ». Il n'est pas étonnant que l'UdeM ait conféré au docteur Cholette (1981) le statut de professeur émérite pour tenir compte de son exceptionnelle carrière.

« Au moment de sa retraite (1981), le Dr Cholette a accepté de devenir directeur des services professionnels de l'Institut gériatrique de l'UdeM. Il a été un moteur important dans l'organisation, le développement et le succès de cette institution qui est devenue un fleuron de la pratique et de l'enseignement de la gériatrie au Québec. »

« En plus d'avoir été un grand chirurgien, le Dr Cholette était un être humain doté d'une personnalité remarquable. Ses qualités comme homme sont bien résumées dans la note nécrologique annonçant son décès : « homme de cœur

et de paix, beau à l'intérieur comme à l'extérieur, il a pris soin de ceux qui l'ont entouré tout au cours de sa vie » ».

NOUVELLES DU RRUM

Texte de Robert Brunet

L'investissement responsable

L'investissement responsable (IR) a pour objectif d'encourager les sociétés transigées en bourse à se comporter de façon responsable dans leurs pratiques environnementales, sociales et dans leur gouvernance interne (ESG) et de soutenir celles qui sont déjà engagées dans des pratiques ESG durables.

Le mandat du RRUM étant d'assurer la gestion optimale du régime au bénéfice de ses participants, il doit trouver un équilibre entre les rendements recherchés et les risques assumés tout en tenant compte de la nature de son passif (les rentes futures à verser). À cet égard, l'investissement responsable est maintenant considéré comme un outil de gestion par les grandes caisses de retraite et plusieurs études montrent qu'il n'a pas d'impact négatif sur les rendements tout en réduisant les risques.

En janvier 2008, le Comité de retraite a formé un groupe de travail chargé d'examiner les politiques d'IR utilisées par des régimes de retraite semblables au nôtre. Une firme de conseillers spécialisée dans ce domaine a préparé un rapport détaillé sur les pratiques de promotion de l'IR de fonds de retraite d'universités canadiennes et de fonds servant des communautés universitaires à l'étranger. Après étude, le RRUM a décidé de se joindre au PRI (sigle anglais de l'initiative des Nations Unies appelée « Principes pour l'investissement responsable »). Le PRI a une couverture réellement internationale. Pour donner une idée de son envergure, notons qu'il regroupe maintenant plus de 550 signataires institutionnels dont le total des actifs sous gestion s'élève à plus de 18 000 milliards de dollars. Le poids du PRI est tel que si les participants au PRI estiment qu'une entreprise manque à ses responsabilités dans ses pratiques ESG, cette entreprise n'a guère le choix de s'expliquer et de se réformer si elle veut maintenir la confiance des investisseurs. On peut obtenir de plus amples renseignements sur le PRI en utilisant le site : [www.unpri.org/principles/french.php].

Il est intéressant de noter que le RRUM est le premier fonds de retraite universitaire au Canada à s'engager ainsi auprès du PRI. Cette participation permettra au RRUM d'être à la fine pointe des pratiques d'IR. Une présentation complète sur l'IR, faite à l'assemblée générale du RRUM par Robert Brunet le 27 octobre 2009, paraîtra sur le site web de l'APRUM.

Indexation au 1^{er} janvier 2010

Le règlement du RRUM stipule que les prestations de retraite sont indexées à la variation de l'indice des prix à la consommation (IPC) le 1^{er} janvier de chaque année. Pour pouvoir indexer le 1^{er} janvier, on utilise toujours les variations de l'IPC de

septembre à septembre. Cette année, l'IPC a **diminué** de 0,86 % de septembre 2008 à septembre 2009. Mais n'ayez crainte, les rentes ne seront pas diminuées le 1^{er} janvier 2010! Toutefois, cela signifie que l'indexation sera nulle et que les rentes de 2010 seront identiques à celles de 2009.

Pour mettre les indexations en perspective, il convient de se rappeler des plus récentes : 1^{er} janvier 2006 : 3,36 %; 1^{er} janvier 2007 : 0,70 %; 1^{er} janvier 2008 : 2,47 %; 1^{er} janvier 2009 : 3,40 %; 1^{er} janvier 2010 : 0,0 %. Même en comptant l'indexation nulle pour 2010, ces indexations sont équivalentes à une indexation composée de 1,98 % à chacune de ces cinq dernières années.

CLUB INFORMATIQUE

Texte de Jean-Robert Derome

Le Club informatique de l'APRUM se réunira le jeudi 19 novembre à 15h30 à la salle D-423 du pavillon Roger-Gaudry. Les réunions du Club ont lieu après les déjeuners mensuels de l'APRUM. Une période de questions est prévue à chaque séance. Au programme : les nouveaux systèmes d'exploitation (Windows 7 et Leopard des neiges), comment faire un blog et y mettre ses documents.

Vous pouvez consulter les comptes-rendus des réunions précédentes à l'adresse [<http://www.aprum.umontreal.ca/DGTIC/Club.htm>]. Tout le monde est bienvenu, mais l'invitation s'adresse de façon toute particulière aux néophytes. Si on le désire, on peut apporter son ordinateur portable.

LES DÉJEUNERS DU 3^E JEUDI DU MOIS

À propos de ces déjeuners qui regroupent les collègues de 12h à 14h au restaurant Le Joli Moulin, 1201 Ave Van Horne, je vous apporte les précisions suivantes. **1)** le rendez-vous du 19 novembre tient toujours, **2)** il y aura relâche de cette activité en décembre et **3)** ces déjeuners reprendront en janvier 2010; reprenez les dates suivantes : 21 janvier, 18 février, 18 mars, 15 avril et 20 mai.

IN FINE

Je tiens une fois de plus à remercier chaleureusement les collègues qui ont participé à la préparation et à la rédaction de cette missive. J'apprécie d'autant plus l'assistance qui m'a été fournie que mes ressources personnelles vont s'amenuisant.

Quoi qu'il en soit, sachez que ma sollicitude à votre endroit demeure au « beau fixe ». Ave mes salutations bien cordiales.

Jacques St-Pierre
Président
JSP/fsp

Vos coordonnées (adresse, appartement, téléphone, ...) changent?
Dites-le à l'APRUM : (514) 343-7635. Site web [www.aprum.umontreal.ca]